Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 85 (1949)

Heft: 26

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVe ANNÉE — No 26 2 juillet 1949

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Aux jeunes (G. Duhamel).* — **Vaud**: *Assemblée des présidents.* — *Questions administratives.* — *Poste au concours.* — *Excursion au Gothard.* — *Cercle pédagogique lausannois.* — *Morges.* — **Genève**: *Réponse qui n'en est pas une.* — **Neuchâtel**: *Le corps enseignant du Vallon glané par la ville* — *† Th. Ecklin-Bolle.* — **Jura**: *Echos d'un synode.* — **Variété**: *Encore les courses d'école.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **R. Michel**: *L'école primaire en Finlande.* — **Bibliographie.** — **Ami Renaud**: *Le lac (suite).* — **J. Burdet**: *Le chant chez les grands garçons.* — **Textes.** — **Communiqué**: *Cours de jeux et de natation.* — **Bibliographie.**

PARTIE CORPORATIVE

AUX JEUNES !

Message adressé par l'écrivain Georges Duhamel en mars 1948 à la Croix-Rouge de la Jeunesse de Belgique.

Puisque vous me demandez, mes camarades, quel rôle doivent tenir les jeunes dans notre époque difficile, je vous donnerai le programme que je me proposerais (sachant ce que je sais), si j'avais une seconde vie à vivre.

Soigner sans mignardise comme sans négligence ce précieux corps qui ne sera pas donné deux fois et pour lequel on ne trouvera pas de pièces de rechange.

Cultiver les belles vertus qui distinguent l'homme de l'animal et l'individu des foules, les belles vertus qui n'existent pas seulement dans les livres et dont l'exercice est notre excuse, notre thème d'enthousiasme, la nourriture de toute espérance.

Travailler chaque jour des mains ou de l'esprit en se rappelant bien que le travail difficile est la récompense des forts.

Se préparer à faire une œuvre plutôt qu'une carrière.

Ordonner le bonheur, aimer la joie, ne pas mépriser le plaisir et ne jamais les prendre l'un pour l'autre.

Enrichir sa mémoire sans trop attendre, car on ne sait jamais que ce qu'on a tôt appris.

Se servir de la raison avec soin, et se rappeler que ce n'est pas l'instrument de toutes les heures.

Rechercher la compagnie des maîtres, bien choisir ses chefs, honorer les héros et les saints.

Se rappeler que celui qui n'est pas généreux à vingt ans risque d'être avare dans la quarantaine.

Chercher parfois dans les miroirs d'eau le vieillard qu'il faudra bien être. Y penser juste assez pour le préparer et le rendre tolérable.

Comprendre tout ce qu'on peut comprendre et respecter attentivement le reste.

Transmettre pieusement, loyalement, cette vie incompréhensible.

Ne jamais confondre science et sagesse, ni condamner l'une au nom de l'autre.

Et vivre en toute bonne foi.

A la Croix-Rouge de la Jeunesse, avec ma confiance et mes vœux.

Georges Duhamel.

VAUD

ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS

Les présidents de section sont convoqués en assemblée le samedi 9 juillet 1949, au Restaurant Bock, Grand-Chêne 4, Lausanne.

A l'ordre du jour :

1. Communications du Comité central.
2. Période transitoire et plein-effet du statut.
3. Les retraites.
4. Propositions individuelles.

Les membres de la S.P.V. qui auraient des propositions à présenter sont priés de les transmettre à leur président de section jusqu'au 7 juillet.

Le comité.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Augmentation de l'allocation complémentaire. Dans sa dernière session, le Grand Conseil a admis l'augmentation de l'allocation complémentaire. Elle fut fixée par le Conseil d'Etat en application de l'article 54 du statut. Nous répétons que cette augmentation est de 180 fr. pour les traitements jusqu'à 4000 fr. ; ensuite la progression est de 15 fr. pour chaque tranche de 1000 fr. Pour le corps enseignant primaire cela fera une somme de 180 à 270 fr. moins le 2 % pour l'A.V.S. L'Etat versera le tiers et la Commune les deux tiers de cette somme. La Commune ne verse pas encore la part de l'allocation complémentaire correspondant à l'augmentation ordinaire annuelle que nous avons touchée de la part de l'Etat.

Nous rendons hommage à ceux qui doivent calculer nos traitements. C'est long et compliqué. Le payement intégral par l'Etat faciliterait grandement les choses. Quand pourrons-nous l'obtenir ?

Maîtresses de couture. Les maîtresses de couture ont droit à un supplément de 30 fr. pour chaque heure hebdomadaire donnée dans un établissement secondaire. Cette différence n'était pas servie à beaucoup d'entre elles. Une enquête approfondie permit de rendre à chacune ce qui lui était dû.

Service militaire. L'article 58 du statut, 2e alinéa, dispose « qu'en cas de service d'avancement, le traitement est réduit de 25 % pour les fonctionnaires mariés et de 50 % pour les célibataires. Le Conseil d'Etat édicte les prescriptions nécessaires à l'application de la présente disposition ».

Dans sa séance du 8 avril 1949, le Conseil d'Etat a décidé de ne dimi-

nuer en aucune manière le traitement des instituteurs et des maîtres secondaires appelés à effectuer un service militaire d'avancement pendant les vacances. D. K.

POSTE AU CONCOURS

Jusqu'au 8 juillet. **Ollon :** instituteur primaire supérieur à Villars.

EXCURSION AU GOTHARD EN FLECHE ROUGE

D'entente avec la Direction des C.F.F. et sur la demande de nombreux instituteurs, l'excursion en flèche rouge au Gothard, qui devait avoir lieu en avril se fera le **samedi 23 juillet** prochain. En voici l'itinéraire : Lausanne-Erstfeld (via Yverdon-Payerne-Avenches), visite du dépôt des locomotives, Wassen et ses spirales, Amsteg, visite de l'usine électrique, Göschenen et sa gare moderne, le tunnel avec arrêt à la station du milieu, Airolo (arrêt 1 heure) ; retour par le même chemin. En cours de route, renseignements et explications par le personnel technique et remise de documents.

La flèche partira de Lausanne à 5 h. 15 (rendez-vous dans le hall central), passera à Yverdon à 5 h. 50, à Payerne à 6 h. 20. Elle s'arrêtera dans toutes les gares entre Lausanne et Avenches sur demande préalable lors de l'inscription.

Prix du billet : 17 fr. (versement pendant le voyage). Un repas en commun est prévu à Erstfeld pour le prix de 5 fr. Les épouses d'instituteurs seront acceptées. Nombre minimum de participants : 50 ; nombre maximum : 64.

Prière de s'inscrire par écrit auprès de **Michel Ray,** Av. de la Harpe 1, Lausanne, jusqu'au **15 juillet.** M. R.

CERCLE PEDAGOGIQUE LAUSANNOIS

Les séances sont suspendues jusqu'au mardi 4 octobre. Pour la date de la course, consulter le Bulletin du 3 septembre.

M. P.

Morges. — L'ENSEIGNEMENT PAR L'IMAGE

La dernière assemblée de section s'est terminée par une leçon captivante donnée par notre spécialiste de l'image, le collègue J. Ziegenhagen, du Mont sur Lausanne.

C'est d'abord un exposé technique et pédagogique sur l'utilisation des films fixes et mobiles dans l'enseignement, puis la présentation des appareils, leur manipulation, leur coût et l'approvisionnement des films.

La démonstration elle-même est d'un grand intérêt, le thème en fut : Les Volcans. Si le mouvement, et surtout la sonorité — il y avait même un film sonore — sont des attraits incontestables dans une leçon sur les volcans, il n'en demeure pas moins que le film fixe est un moyen d'enseignement remarquable par son coût modique, son volume réduit, l'instal-

lation rapide et la qualité des images. Leur succession est automatiquement ordonnée, le commentaire est tout prêt, ce qui n'est pas à dédaigner. Notre collègue défend avec succès une bonne cause, et il le fait quasiment sans frais pour nos sections ; profitez-en.

B. J.

GENÈVE

RÉPONSE QUI N'EN EST PAS UNE

Je n'ai pas répondu à l'article de M. Gilbert Luy paru dans l'« Educateur » du 11 juin, parce qu'une controverse me semblait inutile. Je ne pensais pas qu'on allait faire au modeste bulletinier que je suis l'insigne honneur du papier de luxe. Mais, puisqu'il en est ainsi (voir la revue du 15 juin), je me félicite d'avoir fourni de la matière au rédacteur de « La Croix-Rouge Suisse ».

Certains diront (10 à 15 %) que les frais de l'impression de la page 6 et de la page 7 auraient pu être évités, mais on ne peut pas contenter tout le monde et son père. R. N.

P. S. — Si le généreux ami de la Croix-Rouge, qui tient à garder l'anonymat, venait à se lasser de la revue luxueuse, il pourrait peut-être s'intéresser aux enfants tuberculeux d'Autriche ou à l'adaptation professionnelle des aveugles. R. N.

NEUCHATEL

LE CORPS ENSEIGNANT DU VALLON « GLANÉ » PAR LA VILLE

Sous ce titre, le « Courrier du Val de Travers » publie un article dans lequel il signale, sur une note plutôt mélancolique, le départ de trois membres du corps enseignant primaire, récemment appelés à Neuchâtel.

« On peut se demander, dit cet article, si, dans le domaine de l'enseignement comme dans d'autres, les districts dits ruraux ne sont pas considérés un peu comme « salles d'attente » où l'on fait ses premières armes en attendant de pouvoir exercer en ville ? Cela pourrait peut-être ne pas se révéler très favorable à l'enseignement lui-même, tout en compliquant la tâche des commissions scolaires.

» On s'empresse d'ailleurs d'ajouter qu'en ce qui concerne le Val de Travers, nombre d'excellents pédagogues y ont fait, ou y font encore une longue et appréciée carrière. »

Revenant sur le sujet, le rédacteur ajoute, dans un autre article du journal : « ... pour peu que cela continue, on sera fondé à appeler cela des « razzia » de la ville dans le corps enseignant du district. »

Ces propos désabusés pourraient donner matière à de longs commentaires. Bornons-nous cependant à quelques considérations lapidaires, découlant des renseignements que nous avons pu obtenir.

Il est certain que, par suite de l'ouverture de nouvelles classes et de quelques retraites, plusieurs postes de titulaires ont été mis au concours en ville au début de l'année scolaire.

Les inscriptions à ces concours sont toujours assez nombreuses, en raison des avantages offerts par le chef-lieu : classes à un seul degré,

maîtres spéciaux, facilités de se développer, haute-paie communale, etc. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que de jeunes collègues, après avoir fait un stage « en province » soient tentés et présentent leur cadidature. Rien d'étonnant non plus à ce que, assez souvent, on les préfère à de jeunes débutants sans expérience du métier. Le fait, pour un jeune maître, de quitter la campagne pour la ville est courant et ne se borne pas au Val de Travers, certes pas plus « razzié » qu'une autre partie du canton.

Mais il y a autre chose. Ainsi que le dit le « Courrier », d'excellents pédagogues ont fait et font au Vallon une carrière longue et appréciée. C'est vrai... mais c'est que justement ceux-là, on a su les apprécier et les garder. En leur témoignant une pleine et entière confiance, exempte de ces mesquineries qui souvent découragent, les autorités scolaires et la population ont su s'attacher, jusqu'au bout de la carrière, un maître vénéré, une maîtresse maternelle.

Un tel résultat ne s'acquiert pas tout seul : il faut, de part et d'autre, de la compréhension et du doigté. Or, on nous dit que, dans telle commune du Vallon, un fonctionnaire est chargé de la surveillance du corps enseignant et contrôle chaque jour les arrivées en classe ; on assure que, dans la même commune, la commission scolaire, par d'adroites rognures, est parvenue à supprimer la semaine exceptionnelle de vacances accordée par le département en l'honneur du Centenaire.

En de telles conjonctures, l'air de la dite localité ne doit pas être très agréable à respirer, et il n'y a rien de surprenant à ce que les collègues qui sont encore en âge de le faire cherchent à se placer ailleurs. M. Montandon, rédacteur du « Courrier du Val de Travers » et président de la commission scolaire, ne doit point avoir lieu de s'en étonner.

S. Z.

† **Madame Thérèse Ecklin-Bolle.** Notre collègue du collège des Parcs, à Neuchâtel, vient d'être retirée brusquement à l'affection de ses deux enfants, de sa belle-sœur, Mlle I. Ecklin, également institutrice aux Parcs, et de sa famille. Nous sommes tous profondément affectés de son départ. La mort de son époux avait astreint Mme Ecklin à reprendre un poste dans l'enseignement il y a quelques années, tâche qu'elle a accomplie avec le calme, la bonté, le dévouement que nous lui connaissions. Modeste, notre collègue tenait à assister fidèlement, malgré sa tâche maternelle, aux manifestations de notre société. Que sa famille soit assurée du bienfaisant souvenir que nous laisse Mme Ecklin.

JURA

ECHOS D'UN SYNODE

Nos collègues de la section de Bienne-La Neuveville se sont réunis en Gruyère pour leur assemblée d'été. Nous extrayons de l'« Ecole bernoise » l'essentiel de cette rencontre :

Quelques questions administratives : admission de 4 jeunes collègues, renseignements sur l'ajustement des sommes assurées dans les communes pourvues d'un régulatif de salaire, discussion à propos d'articles de presse

relatifs aux gymnases jurassiens, compléments d'information au sujet du nouveau plan d'études ; tout cela sous l'excellente présidence du collègue Wuilleumier.

Le gros morceau fut le rapport de Berberat sur « L'Ecole publique et l'éducation nouvelle ». Nous donnons ci-après les thèses adoptées par nos collègues ; elles intéresseront tous les Romands.

1. L'éducation nouvelle, conçue selon les principes de la pédagogie fonctionnelle, doit inspirer l'enseignement public. Elle le peut :

a) si la formation professionnelle des éducateurs comprend, à côté d'une forte culture générale, une solide préparation aux sciences de la pédagogie ;

b) si les classes sont mieux sélectionnées, donc plus homogènes ;

c) si le nombre des élèves n'excède pas 20 à 25 par classe ;

d) si les programmes sont adaptés aux différents milieux dans lesquels l'éducateur doit enseigner : écoles citadines et écoles rurales ;

e) si les locaux et le mobilier scolaires sont conçus de manière à permettre la pratique d'une pédagogie fonctionnelle.

2. La méthode d'enseignement se basera donc sur le besoin d'activité de l'enfant, donnera à celui-ci des responsabilités en fondant son instruction et son éducation sur la réalité concrète. L'individualisation de l'enseignement, même partielle, par exemple, corrige les inconvénients de l'enseignement collectif. La classe sera davantage un laboratoire qu'un auditoire.

3. A notre époque où la vie trépidante du milieu social (rue, affiches, journaux illustrés, cinéma, radio, etc...) compromet si dangereusement la saine influence de la famille, une collaboration plus étroite entre les pouvoirs publics, la famille et la presse est indispensable pour préserver autant que possible l'école de cette trépidation malsaine.

H. Reber.

VARIÉTÉ

ENCORE LES COURSES D'ÉCOLE

Les courses d'école ! Nous avons énuméré leurs mérites, les joies et les ennuis qu'elles suscitent selon qu'on est gosses ou membres du personnel enseignant. Nos dirigeants s'imagineront toujours que « les courses scolaires contribuent à faire connaître aux écoliers les beautés naturelles de notre pays », alors que nous savons bien, nous, les maîtres, que le principal attrait de ce jour-là consiste à dépenser sans contrôle et à organiser ses repas selon la plus aimable fantaisie. C'est pourquoi je persiste à affirmer (et Dieu sait si cela m'a fait des ennemies !) que la présence des mamans est indésirable et maladroite et que les mamans qui accompagnent leurs enfants et qui veillent, le jour durant, sur leur estomac et sur leurs faits et gestes, suppriment ainsi le 50 % du plaisir des gosses.

— « Et les papas ? » m'a-t-on demandé un jour malicieusement.

Et voici ma réponse :

« Les papas ? J'ai fait au total trente-et-une courses scolaires et j'ai eu, en dépit de la campagne entreprise, chaque fois, deux ou trois mamans et deux ou trois fois seulement un papa. Les papas doivent dédaigner les coursettes sur routes, sans piolet, sans souliers à clous, sans dangers. Ils font plus volontiers la course des grands parce qu'elle dure deux jours et qu'elle comporte une ascension importante.

Aussi, l'on devine sans peine que, lorsqu'ils décident d'accompagner le bambin de sept ans ou la petite dernière au Creux de Novel, à Pont de Nant ou au lac des Chavonnes, c'est beaucoup moins par plaisir que par devoir. Et, dès la première heure, le papa présent devient-il le cavalier servant de l'institutrice. Il n'est pas uniquement occupé de son rejeton, mais, par solidarité, il s'intéresse à tous les gosses, inventant pour eux des jeux nouveaux. C'est le papa de la colonie : on le craint et on l'admire tout à la fois. Plus de discipline à faire et, pourtant, tout marche sur des roulettes ! Et je vous jure que, s'il y a un feu à faire, un sac à rajuster ou un désastre à réparer, point n'est besoin de se mettre en peine ! Inutile d'ajouter que le très précieux compagnon de course, promu chef en raison de ses glorieux, quoique courts, états de service s'avère un échanson de premier ordre. Aussi, le soir venu, l'institutrice rentre-t-elle à la maison enchantée d'une course dont elle a été la participante et non la victime.

Décidément, oui, les papas sont les bienvenus aux courses scolaires ! »

Et, pour les mamans, je dois faire une, et même plusieurs, exceptions. Il y a des mamans compréhensives, discrètes qui, non seulement se soumettent de bon gré à la discipline de la course, mais qui sont des aides précieuses, des mamans qui partagent la tâche des institutrices, tout en laissant leur propre gosse jouir en paix de son indépendance et de ses provisions.

C'est contre les autres que j'ai naguère (et il m'en a cuit !) lancé quelques flèches acérées.

En lisant :

L'esprit de l'homme se forme entre dix et vingt-cinq ans. Plus tard, ce qu'il acquiert de connaissances et d'impressions ne le marque plus d'une empreinte si nette, si indélébile. Au jeune âge, c'est de la gravure sur cuivre ; par la suite, c'est du crayon, assez prompt à s'effacer.

L. S. (Tribune de Genève).

Echange. — Jeune fille de 13 ans demande un échange avec une jeune romande si possible dans famille d'instituteur, avec date à convenir, par exemple dans les vacances scolaires (17 juillet au 13 août). L'échange ne serait pas simultané. On parle le bon allemand.

Adresser les offres éventuelles : Mme G. Beetschen-Gygax, maîtresse secondaire, Münchenbuchsee (Berne), Tél. (0.31) 7.93.60.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE PRIMAIRE EN FINLANDE

Nous sommes heureux de pouvoir poursuivre la chronique consacrée aux institutions scolaires étrangères en donnant aujourd'hui un aperçu de l'organisation de l'école primaire finlandaise. La Suisse a toujours nourri une sympathie instinctive envers la vaillante nation nordique si durement éprouvée au cours de la dernière guerre et qui fait face à ses malheurs avec un courage magnifique.

Cette sympathie, le corps enseignant la ressent particulièrement quand il sait que dans l'effort qu'il produit pour relever ses ruines, le peuple finlandais consent les plus lourds sacrifices pour que l'éducation de ses enfants ne souffre aucun retard, que la jeunesse retrouve sans délai un rythme de vie normal et y puise cette foi dans l'avenir qui est le meilleur gage des jours meilleurs.

L'école obligatoire. L'obligation de fréquenter l'école est très ancienne en Finlande. La loi ecclésiastique de 1686 exigeait déjà que chacun sache lire et soit capable de réciter par cœur un nombre imposant de textes religieux. Des punitions sévères frappaient ceux qui n'avaient pas accompli leurs obligations scolaires. Un illettré pouvait se voir refuser le droit au mariage et très tôt le fait de savoir lire devint une condition pour jouir des droits civiques.

Toutefois, l'école obligatoire. dans son sens moderne, a été introduite relativement tard, ceci principalement en raison de l'obstruction des tzars de Russie qui ne voyaient pas de bon œil le peuple finlandais jouir d'une éducation avancée. Il fallut que la Finlande ait conquis son indépendance (1917) pour qu'elle puisse instituer son système d'école populaire obligatoire.

L'école populaire obligatoire débute à sept ans et s'étend sur une durée de neuf ans. Toutefois, la plupart des enfants remplissent leurs obligations scolaires en huit ans, car tous ceux qui ont suivi le programme d'une manière satisfaisante durant huit ans sont libérés.

Organisation. L'école populaire finlandaise comprend trois stades :

1. L'école populaire proprement dite, d'une durée de sept ans, est divisée en deux degrés : le degré inférieur, 2 ou 3 ans ; le degré supérieur, 5 ou 4 ans.
2. L'école complémentaire d'un ou exceptionnellement de deux ans.
3. Les écoles supérieures, facultatives et sans limite de durée.

Jusqu'à présent, les maîtres du degré inférieur de l'école populaire reçoivent une formation moins complète que ceux du degré supérieur. Toutefois, on tend à supprimer cette différence et à donner à tout le corps enseignant primaire une instruction semblable.

L'année scolaire comprend 36 semaines de travail effectif, avec deux semestres coupés par les vacances d'été et de Noël. Les élèves bénéficient au printemps de 4 à 8 jours de congé qui leur permettent de se livrer aux joies du ski.

Dans certains districts à population très clairsemée, il arrive qu'un même maître du degré inférieur dirige deux classes, chacune durant une partie de l'année.

C'est le degré supérieur qui forme la section la plus importante de l'école populaire, chargée d'inculquer aux enfants des connaissances suffisantes en lecture, écriture, arithmétique, ainsi que de distribuer une éducation générale de base.

Dans les classes complémentaires (continuation classes) l'enseignement devient plus directement pratique sans être toutefois proprement professionnel. Alors que les jeunes filles y sont initiées aux travaux ménagers, aux soins aux enfants, à la couture, les garçons reçoivent un enseignement portant sur l'économie forestière, l'agriculture, les travaux sur bois et d'autres branches techniques. Ce programme est complété par des leçons de sociologie et de littérature.

Dans les localités urbaines et les distrits à population dense, ces classes complémentaires sont tenues durant des journées entières pendant 36 semaines annuellement. On tend à généraliser ce système même dans les contrées les moins peuplées qui doivent, actuellement, se contenter de classes complémentaires du soir.

Les élèves ayant suivi les classes sus-mentionnées et satisfait au programme de l'école populaire reçoivent un certificat scolaire (School Leaving Certificate). Les 90 % des jeunes Finlandais sont en mesure d'obtenir ce papier, et le 10 % qui ne remplit pas les conditions est libéré après la 9e année d'école.

Toutefois, l'obtention de ce certificat ne signifie pas, pour l'adolescent, une complète rupture de relations avec l'école. Car celle-ci se préoccupe de favoriser le développement culturel de la jeunesse en mettant à sa disposition des bibliothèques, des salles d'étude et en organisant des cours, des clubs, des sociétés chorales et sportives. L'école populaire prépare aussi des festivals qui rassemblent les jeunes de toute une contrée. Les maîtres qui s'occupent d'un service de jeunesse reçoivent un traitement spécial.

En vue de permettre aux enfants les mieux doués de poursuivre des études, ceci sans considération de fortune, de milieu social ou d'éloignement des centres, on a ouvert, à titre d'essai, des écoles moyennes municipales qui font partie intégrante de l'école populaire et où les frais d'étude sont supportés par la communauté.

Des postes de psychologues scolaires ont été récemment institués pour les classes destinées aux déficients physiques et mentaux.

Mesures sociales. Le peuple finlandais consent de grands sacrifices en faveur de ses enfants. Il y a déjà des décades que la gratuité des livres et du matériel scolaires est en vigueur. La Finlande est probablement le premier peuple au monde à avoir décrété qu'un repas substantiel gratuit serait servi à chaque élève de l'école populaire pour chaque jour de classe.

Dans les districts peu peuplés, les élèves habitant à plus de 5 kilomètres de l'école bénéficient de pensions gratuites où ils reçoivent le vivre

et le couvert. Où ces facilités n'existent pas, elles sont compensées par une assistance pécunière correspondante. Les enfants pauvres reçoivent encore des vêtements et des souliers.

Le service médical et dentaire est également gratuit pour les écoliers.

Les traitements du corps enseignant. Les fluctuations des changes et l'inflation rendraient vaine toute tentative de vouloir citer des chiffres. La Finlande a toujours bien traité ses maîtres d'école.

Les maîtres des classes rurales touchent leur salaire partie en nature, partie en espèces.

Un instituteur primaire a droit à un appartement de trois pièces et cuisine, installation de bain (sauna), remise, cave, écurie, grange, trois hectares de terre cultivable et un pâturage suffisant pour son bétail.

Une institutrice se voit octroyer les mêmes avantages, mais avec un appartement de deux pièces.

Le salaire comporte un traitement de base, plus élevé pour le chef de famille que pour le célibataire. Pour les couples d'enseignants, le salaire du chef de famille est acquis au mari, sa femme étant payée comme un instituteur célibataire.

Chaque membre du personnel enseignant reçoit cinq augmentations pour années de service, se montant à 5 % du salaire de base, chaque augmentation étant acquise au bout de trois ans. Une allocation pour frais d'éducation est accordée pour tout enfant au-dessous de 17 ans.

Dans les villes, les maîtres touchent l'entier de leur salaire en espèce en tenant compte du niveau des prix de la vie. Ces salaires dépassent ceux des maîtres ruraux dans une proportion variant de 50 à 62 %.

En cas de maladie, le salaire est payé intégralement durant un mois. Ensuite, un tiers du salaire de base est retenu pour les frais de remplacement, cette retenue se montant à la moitié du salaire de base à partir du sixième mois.

Durant la grossesse, l'institutrice a droit à deux mois de congé avec plein salaire.

Les retraites du corps enseignant sont payées par l'Etat à raison de 60 % du salaire total. Si un maître se retire avant l'âge, il touche une pension équivalant à autant de vingtième de son salaire qu'il a servi d'années. Celui qui a servi 20 ans et plus a droit à une retraite entière.

Si une classe est fermée, le titulaire a droit à son plein salaire durant la 1re année et à une somme équivalente à une retraite entière pour les années suivantes. Un poste ne peut être supprimé qu'en raison d'un effectif d'élèves insuffisant.

Situation légale des membres du corps enseignant. L'instituteur finlandais bénéficie du statut du fonctionnaire. Il ne peut être révoqué qu'en raison de fautes très graves ou d'incapacité notoire.

Si son poste est supprimé, il incombe à l'Etat de lui en fournir un autre sans délai ou de lui servir son plein salaire jusqu'au moment où un nouveau poste lui est accordé.

Les opinions politiques professées par un membre du corps enseignant sont sans effet sur sa situation légale en tant qu'il respecte une stricte impartialité dans son enseignement.

La forte situation légale du corps enseignant forme la base de l'indépendance relative de l'école populaire et explique le fait que les changements dans le régime politique n'ont jusqu'ici exercé sur elle que très peu d'influence.

Associations professionnelles. La principale association du corps enseignant est l'Union des instituteurs de l'école populaire finlandaise, qui publie chaque semaine « Le Journal des Instituteurs ». Les maîtres des écoles suédoises sont groupés en une association particulière. En 1948-49, l'effectif du corps enseignant primaire finlandais se montait à 15 741 membres pour 483 000 élèves, dont 35 000 parlant le suédois.

Réforme scolaire. Comme un peu partout dans le monde, on se penche. en Finlande, sur les problèmes touchant à la réforme du système scolaire.

De larges couches de l'opinion sont d'avis que l'école doit être organisée de manière à tenir compte des aptitudes innées de l'enfant, sans considération de fortune ou de milieu social.

Le point le plus controversé en Finlande comme ailleurs, est celui du mode d'orientation des élèves. Comment et quand cette orientation doit-elle se faire, tel est l'objet de nombreuses discussions et celui qui offre les plus grands obstacles à une réforme.

Les uns désirent que l'enseignement se différencie après 4 ans d'école primaire, d'autres après 6 ans et d'autres après la 8e année primaire.

Tous s'accordent sur la nécessité d'augmenter encore le rendement de l'école populaire, surtout dans les districts ruraux, afin de la mettre toujours mieux à même de répondre aux besoins accrus de la formation des citoyens futurs de la république finlandaise. *R. Michel.*

BIBLIOGRAPHIE

Botanique, par E. Frey, adaptation française par Ed. Baumgartner. 137 figures, 14 photographies et une planche en couleurs. Editions du Griffon, Neuchâtel.

Ce manuel, destiné aux écoles secondaires du canton de Berne, veut être avant tout un guide pour l'élève auquel il propose de nombreux exercices pratiques. Il décrit d'abord plusieurs plantes communes et caractéristiques des divers groupes végétaux ; puis un chapitre est consacré aux plantes utiles, un autre à la botanique systématique et un dernier à l'économie forestière.

Grâce à ses illustrations et à la clarté de l'exposé, cet excellent ouvrage rendra de grands services aux maîtres désireux de posséder une documentation précise sans vaine érudition.

Encore aux Editions du Griffon, nous recommandons la collection : **« Trésors de mon pays »**, dont les derniers fascicules ne le cèdent en rien aux précédents. Nous les énumérons sans autres commentaires :

Sion, par C. Allet — Yverdon, par L. et G. Michaud — Les Bisses, par I. Mariétan — Berne, par Lædrach — Romainmôtier, par P. Chessex — C. F. Ramuz, par Zermatten (particulièrement recommandé) — Vevey, par J. Nicollier.

LE LAC (suite)

VOCABULAIRE

1. **Une étendue d'eau :** le lac, la lagune, l'étang, la mare, la mer, l'océan, le bassin, la vasque, la flaque, la baie, le golfe. (Classons-les ensuite par ordre d'importance.)

2. **L'eau qui court :** le ruisseau, le ru, le torrent, le fleuve, la source, la rivière, le cours d'eau, le canal. (A classer.)

3. **Adjectifs qualifiant l'eau :** douce, salée, fraîche, insipide, saumâtre, nauséabonde, fangeuse, boueuse, dormante, stagnante, croupissante, imbuvable, exécrable, transparente...

4. **Verbes se rapportant à l'eau :** suinter, sourdre, jaillir, onduler, se rider, plonger, nager, barboter, se baigner, doucher, noyer, submerger, tremper, laver, filtrer, puiser, pomper, égoutter, dégoutter...

5. **Expressions avec le mot eau :** aller au fil de l'eau, à vau-l'eau, aller aux eaux, faire une cure d'eau, nager entre deux eaux, à fleur d'eau, étendre d'eau, mettre de l'eau dans son vin.

6. **On voit au bord du lac :** une plage, une grève, une lagune, un quai, une digue, un port, un débarcadère, une passerelle, une drague, des amarres, une bouée, un phare...

7. **Comment appelle-t-on ?**

— *le bord du lac :* la rive, le rivage, la grève, la plage.
— *le bord de la mer : la* côte, le rivage, la falaise, les récifs.
— *le bord de la rivière :* la berge, le talus.
— *le bord du canal :* la digue, le chemin de halage.

8. **Bateaux :** canot, barque, bac, embarcation, esquif, chaland, chaloupe, galère, gondole, nacelle, péniche, pirogue, yacht, yole, vedette, glisseur...

Un bateau à rames, à moteur, à voiles, de sauvetage, de guerre.

9. **Les vents du lac :** la bise, la vaudaire, le vent d'ouest, le joran.

Un vent violent, tourbillonnant, mugissant, fort, faible.

La bise se lève, souffle, persiste, hurle, chante, s'assoupit, se calme, mollit, tombe. Elle balaie, soulève, amoncelle, éparpille les feuilles mortes.

10. **Le pêcheur :** pêche à la ligne, à la traîne ; il lève ses filets, amorce son hameçon, lance un appât, place la mouche...

11. **Mollusques et coquilles :** patelle, volute, cône, buccin, moule, limnée, planorbe, escargot, limace, anodonte, huître...

12. **Quelques plantes observées au bord du lac :** le roseau, le jonc, la laiche, des plantes aquatiques, les algues, la prêle, l'iris, le nénuphar, le peuplier, le bouleau, le saule...

13. **Les poissons de nos lacs :** la perche, la truite, le brochet, l'omble-chevalier ; la féra et la gravenche du Léman ; la palée et la bondelle du

lac de Neuchâtel. Le gardon ou vengeron, l'ablette dite sardine ; la tanche, la carpe, la lotte ; le silure ou salut des lacs de Morat, de Bienne et de Neuchâtel

14. **Quelques poissons de mer :** le hareng, le saumon, la sardine, l'anchois, la morue ou cabillaud, le thon, l'esturgeon, la raie, le requin...

15. **Les palmipèdes :** la mouette, le cygne, l'oie, le canard, le harle, le grèbe et le plongeon : la sterne ou hirondelle de mer, le goéland, le pingouin, le cormoran et le pélican.

16. **Les échassiers :** la cigogne, le héron, le butor, la grue, l'outarde, le râle, la poule d'eau, la foulque, le pluvier, le vanneau, le chevalier, le bécasseau, la bécasse, la bécassine, l'échasse ; l'ibis, la spatule, le flamant.

Qui traite-t-on de *butor* ? (homme grossier et stupide), de bécasse ? (femme peu intelligente), de bécassine ? (jeune fille sotte ou trop naïve). Quel oiseau orne les armoiries de Gruyères ? (la grue).

LECTURE FOUILLÉE

d'un fragment de « Vents du lac » de Guy de Pourtalès.
Ch. Foretay, Lectures, page 219.

Introduction :

Image du livre. Chercher à reconnaître le paysage où se passe l'action d'après la silhouette des montagnes (région Coppet-Nyon). Entretien sur le temps, le vent, la tempête ; attitude des deux personnages, leur profession, la raison de leur inactivité... Les vents locaux connus des enfants.

Lecture silencieuse du texte, suivie du compte rendu où l'on précisera quels sont les vents du lac, leur direction et leur influence sur le temps. Remarquons que l'illustration se rapporte au dernier paragraphe.

Etude fouillée du 4e paragraphe :

C'est une toute petite brise du nord que le séchard. Il apporte les journées légères de beau temps. Tout de suite, le lac se couvre de voiles. On voit des pêcheurs dans leurs canots, immobiles pendant des heures. On voit, sur l'autre rive, le vieux Mont-Blanc derrière les Voirons. Des barques remontent vers le Haut-Lac. Les fumées s'en vont presque droites dans le ciel et seules les feuilles des peupliers et des saules remuent un peu. Le séchard vous jette au nez toutes les odeurs qui traînent sur le rivage, des odeurs de poisson, d'herbes mouillées, de foins coupés, des odeurs de lac et de village...

Lecture expressive du maître.

Evocation du vent dont le nom local est le « séchard ». Ajouter ce titre : « Le séchard » au paragraphe écrit au tableau noir. Chaque enfant se concentre et cherche à se représenter le bord du lac, le temps agréable et doux, les barques immobiles, les voiles, les pêcheurs, les fumées, tout ce que l'on *voit, entend* et *sent*.

Etude des idées. Quelle est l'importance du séchard, le temps qu'il nous apporte, son influence sur le lac et sur l'activité des pêcheurs ?

Pourquoi le Mont-Blanc est-il derrière les Voirons ? On trouvera la position de cette plage sur la carte de la Suisse à l'aitre d'une règle ou d'une ficelle.

Les fumées s'en vont presque droites... les feuilles remuent un peu : il s'agit d'une légère brise, beaucoup plus faible que la bise. C'est pourquoi on sent si bien toutes ces odeurs : *poisson, herbes mouillées,* etc. Ce vent fait *traîner les odeurs...,* on en conclut que le village, les champs ne sont pas très éloignés.

En résumé, ce texte laisse une agréable impression de calme et de bien-être.

Les mots

Une odeur est désagréable, forte, aigre, âcre, nauséabonde...

Ces odeurs nous sont *jetées au nez* par le séchard ; on peut *jeter au nez* des reproches, des insultes, des critiques...

Ces odeurs *traînent* sur le rivage, comme le brouillard traîne sur le lac, la brume matinale traîne dans le vallon...

Phraséologie (oral)

Marquer les termes de cette proposition en les numérotant ou en les soulignant de différentes couleurs :

On	**voit,**	**sur l'autre rive,**	**le vieux Mont-Blanc**	**derrière les Voirons.**
1	2	4	3	5

Exercice de *permutation* avec l'aide de bandes de papier de couleurs disposées sur les tables ou au tableau noir avec des numéros.

Exercice de *synthèse :* Le séchard apporte... quoi ? où ? quand ? comment ? Compléter cette phrase de différentes façons au gré de l'imagination des élèves.

Lecture expressive des élèves. Insister sur l'expression mise aux adjectifs *petit, légères, immobiles, droites ;* bien marquer l'énumération des odeurs.

Exercices écrits

Vocabulaire. L'*odeur* agréable, puante, nauséabonde, pestilentielle ; l'odeur de pourriture, de poisson, d'herbes mouillées, de feuilles sèches ; une fleur odorante, un liquide inodore, une prairie odoriférante.

Le *séchard,* sec, sèche, sèchement, je sèche, sécher, le séchoir, le séchage, assécher un marais.

Conjugaison du verbe *traîner* avec un complément.

Grammaire : voir ci-dessous.

Imitation. *Le séchard* est une toute petite brise du nord. Il apporte des journées légères de beau temps.

La bise est un fort vent du nord. Il apporte un temps sec et froid.

La vaudaire... Le joran... Le vent du sud-ouest...

Les élèves avancés peuvent imiter tout le paragraphe sous le titre : *La bise.*

Dictée et **mémorisation** du texte étudié.

UNE LECTURE SILENCIEUSE :

Les bateliers

P. Aubert, Dictées, page 121

Qustionnaire :

1. Que font ces bateliers ?

2. Où vont-ils ? Pourquoi répète-t-on deux fois : ils vont ?

3. Fais un joli portrait oral des bateliers et dessine-les. N'oublie pas d'indiquer les vêtements.

4. Qui est-ce qui est *robuste, râblé* et *hâlé* comme les bateliers ?

Textes divers pour la lecture et la dictée

Charles Foretay, Lectures :

1. Une chasse aux brochets, page 125.

2. Aux bains, page 132.

3. Les régates, page 132.

4. Le lac en hiver, page 228.

Emile Bonjour : Un sauvetage, page 126.

Paul Aubert, Dictées : *Le lac,* 9 petits textes pour lectures fouillées et dictées.

Albums N.P.C.K :

1. Une matinée mémorable (époque lacustre), A travers les âges.

2. Le mât de la Fraidien, série 117, Les jolis contes, vol. 5.

La Bataillère

Et le lac boit le Rhône, à longs traits, comme un lait. Il a dressé sa barre de galets, la Bataillère où roulent les troncs, les épaves, les bêtes mortes, dans des entonnoirs tournoyants. Des fouets d'écume sifflent, l'infusion de terre, tourmentée de remous rauques et de courants, prend la couleur du froment. L'odeur du fleuve monte, une odeur âpre de pierre mâchée, de boue et de poisson. Léman, André Guex.

Les oiseaux du lac

Au large, par les jours clairs, les oiseaux par milliers assombrissent le bleu du lac. Le bec dans la brise, à l'ancre sur leurs palmes, ils passent leurs jours en culbutes fantaisistes, plongeant quand on le regarde, surgissant là où on ne les cherche pas, cibles mobiles et narquoises, mais si craintives. Approchez-les, l'accent circonflexe de leur sillage vous révélera leur fuite d'abord tranquille, puis affolée toujours plus et s'achevant dans l'envol battant l'eau.

Trois cents mètres plus loin, ils reprennent leurs plongeons et leurs culbutes ironiques. Idem.

Reflets et couleurs

Maintenant, le lac est plein de brise jusqu'au bord ; il essaie en vain de mettre de l'ordre dans ses reflets où jouent tous les bleus, tous les verts, tous les bleus et tous les verts mêlés et absorbent le ciel. L'horizon se perd dans la brume ; au loin, les montagnes semblent liquides, plus près, les couleurs vraies apparaissent, celle de la feuille, celle de la pierre. Idem.

Le lac Lioson

Est-ce à son nom mélodieux, à la facilité de son accès, ou à sa beauté seulement que ce lac doit sa popularité ? Il a été chanté presque autant que le Léman. Eugène Rambert a su exprimer en une strophe toute la grâce de ce pur joyau :

Divine larme déposée
Dans le pli du vallon désert
Comme une perle de rosée
Au creux d'un calice ouvert.

Ce lac a l'incomparable limpidité, l'orient délicat et changeant, la pureté de cette goutte de rosée dans le calice ciselé de l'alchimie argentée. Que les rayons du matin viennent jouer sur la moire irisée de ses eaux, ou que son miroir reflète les crêtes violemment illuminées, à toute heure du jour il est là, immobile comme les rochers qui montent la garde autour de lui, ou frémissant comme le ciel dont la lumière s'exalte à se refléchir dans ses eaux. Ensemble et tour à tour il emprunte l'azur vibrant du Zénith, la blancheur des neiges, le fauve éclat des rochers, les teintes sombres des sapins et le vert nuancé des jardins suspendus alentour. Les vaches qui paissent sur les pentes voisines, et dont il donne l'image renversée dans ses profondeurs, les troupes de touristes qui viennent dans la belle saison pique-niquer sur ses rives ne réussissent pas à troubler la radieuse sérénité du lieu. Des flancs du Chaussy, il est comme un lingot en fusion au creuset de la montagne.

Louis Seylaz, Nos Alpes Vaudoises.

GRAMMAIRE

L'étude des *compléments circonstanciels* est une suite logique de la précédente lecture fouillée.

Voici les phrases qu'on peut en extraire pour l'étude du *complément de lieu :*

On voit des pêcheurs *dans leurs canots.*
Des barques remontent *vers le Haut-Lac.*
Les fumées s'en vont *dans le ciel.*
Les odeurs traînent *sur le rivage.*

Pour le reste, voyez « Ma Grammaire », page 107.

L'exercice 215 peut être complété comme suit :

Où croît le roseau ? le saule ? l'algue ?
Où amarre-t-on un canot ? le bateau à vapeur ?
Où pêche-t-on la féra ? le saumon ? le thon ? etc.

* * *

Pour la *revision des compléments* étudiés aux leçons 27 à 30 de « Ma Grammaire », reprenons la meilleure phrase de notre *exercice de synthèse :*

En été, sur notre beau lac, le séchard apporte invariablement aux pêcheurs les journées légères de beau temps.

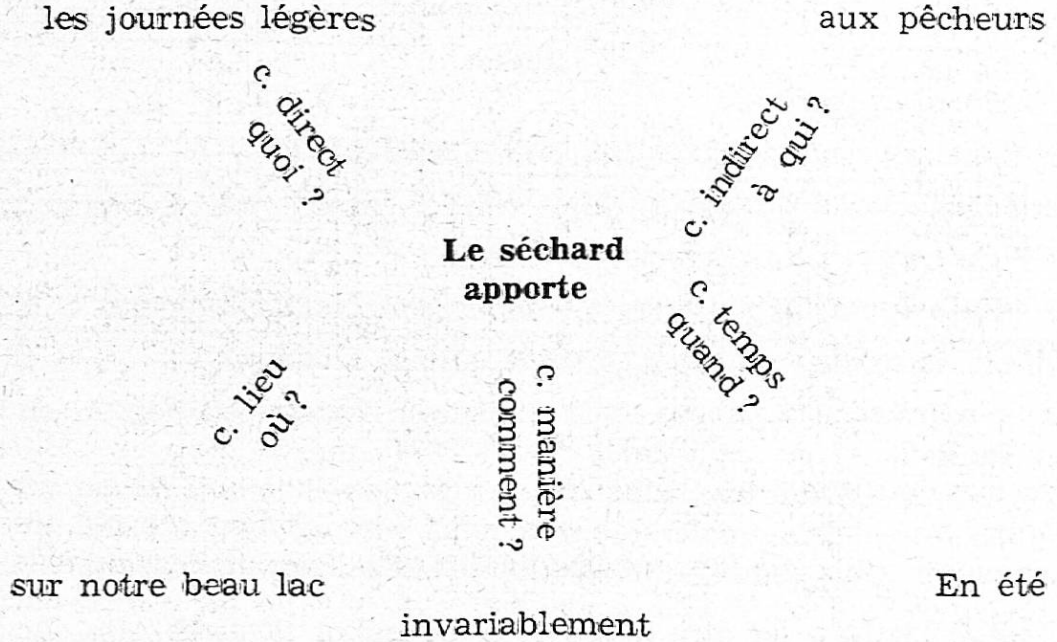

Complétons l'exercice 238 avec des mots du lac :
A l'aide de sa ligne, le pêcheur ...
A l'aide de son bateau, le batelier ...
A l'aide d'une hache de pierre polie, le lacustre ...

COMPOSITION

1. *Construction d'un paragraphe :*

La bise sur le lac de Bret

Exercice collectif ; construction de trois phrases dont le sujet est convenu à l'avance : *les vagues, le temps glacial, les bateaux amarrés.* Puis on procède par synthèse pour chaque phrase, un terme après l'autre.

2. *Essai dirigé :*

Quel beau cygne !

a) *Entretien* en classe.

b) *Les mots :* d'après la leçon de choses. Ajoutons : le bec jaune orange, les rémiges d'un blanc éclatant ; un cou allongé, arqué, articulé, au galbe fin ; le gouvernail, l'essor du cygne, l'envergure imposante... Il rame, pêche, arrache des herbes aquatiques, glisse sur l'eau, se balance sur les vagues, navigue au large, bat des ailes, vogue au loin, se fâche brusquement...

c) Exécution.

3. *Autres sujets proposés :*
Je construis une pyrogue.
Nous nous baignons à Vidy.
A la pêche avec mon père.

4. *A chacun de trouver un sujet personnel.*

Chant

1. C'était un p'tit bateau, Chante Jeunesse, No 119.

2. Mon lac est pur, E. Jaques-Dalcroze.

Dessin

1. *Croquis rapide :*

Silhouettes d'oiseaux du lac, de poissons.

Au bord du lac : radeau, canot, voilier, rames, ancre, plongeoir.

2. *Illustration :* Le chêne et le roseau.

3. *Motif décoratif :* cygnes ou canards à la file indienne.

Modelage. Canards, mouettes, cygnes, huttes lacustres...

Travaux manuels (ex. libres avec concours). Bateau en papier, en carton ou en bois.
Un outil ou une arme lacustre.

CONCLUSION

C'est à l'enfant de dire à son tour pourquoi *il aime son lac, notre beau lac.*

Aucun autre n'a été plus célébré par les poètes. Pour conclure, nous pouvons citer quelques vers de Juste Olivier (Le Léman) ou d'Eugène Rambert (Le vieux Léman).

Documentation :

1. Le Léman dans la littérature et dans l'art, Guillon et Bettex.

2. Le Léman, 81 photographies inédites, André Guex.

Ami Renaud.

LE CHANT CHEZ LES GRANDS GARÇONS

Que devrons-nous faire des grands garçons dont la voix a mué ? Faut-il les abandonner à leur sort en les dispensant de la leçon de chant ? Je ne le pense pas. Certes, dans quelques cas, leur voix est inutilisable momentanément. Mais la période pendant laquelle ils ne peuvent émettre aucun son est relativement courte. Il serait donc regrettable d'interrompre avec eux tout travail vocal. On pourra les encourager au contraire à chanter quand même, mais sans forcer. Et ce sera le moment propice pour l'étude de la clef de fa. La dernière édition de « Chante Jeunesse » contient déjà deux chœurs à trois voix mixtes avec une basse en clef

de fa. Peut-être les maîtres que la question intéresse voudront-ils tirer parti de l'harmonisation suivante qu'un collègue vaudois m'a demandé de réaliser pour sa propre classe ?

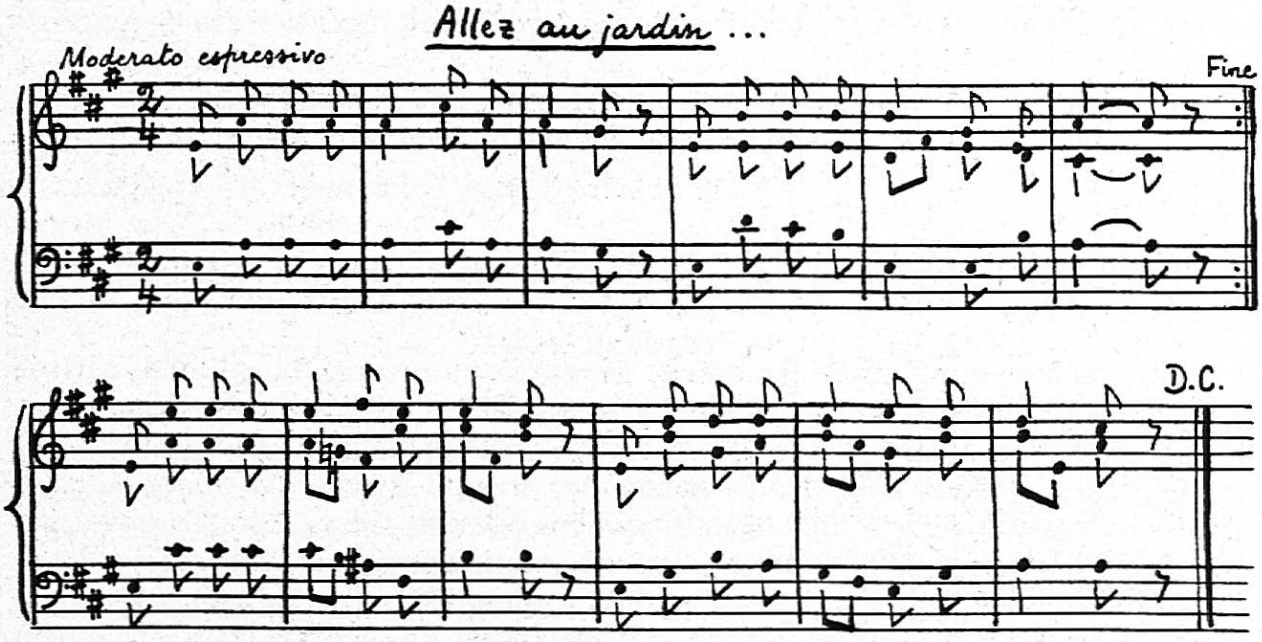

Allez au jardin...

Il me paraît que sous cette forme, la belle chanson ci-dessus (Chante Jeunesse, No 35) pourra être interprétée facilement par une classe où se trouvent à la fois des voix d'enfants et de jeunes voix d'hommes.

J. Burdet.

TEXTES CORDÉES EN DÉTRESSE

Grimpée du couloir de l'Aiguille Verte.

Pierre vérifie d'un geste discret la disposition des pitons à glace qui hérissent sa ceinture, puis il assure son piolet bien en main et commence le fastidieux travail de taille. La glace vole en éclats sous les coups de piolet ; lui, va avec assurance, montant la pente, en biaisant légèrement, aménageant de petites encoches pour les mains et de belles marches étroites et bien allongées pour les pieds ; il taille sa voie en pleine montagne et avance lentement...

Maitenant Pierre est aux prises avec la couche de glace bleue qui brillait si fort sous le soleil ; elle est tellement dure qu'elle se brise en écailles et qu'il lui faut ciseler chaque marche à petits coups de piolet précis ; ses pointes de crampons mordent à peine sur les marches, et la pente devient si raide que, lorsqu'il lui faut changer de pied, il est obligé de se tailler une encoche supplémentaire.

Tout absorbé par la taille des marches, il ne voit pas descendre en ricochant le long du couloir quelques cailloux détachés par le soleil. Georges l'alerte d'un cri :

« Cailloux ! attention ! »

Il a juste le temps de se coller contre la pente de glace et, comme il n'a pas fini de tailler sa marche, il reste ainsi en équilibre sur deux pointes de crampon : un projectile gros comme le poing siffle à son oreille, puis un autre et un troisième qui aurait dû, selon toute logique, lui fracasser le crâne, l'effleure et lui arrache son béret, égratignant à peine le cuir chevelu.

L'alerte a été chaude. Pierre, très lentement, reprend son équilibre ; il y parvient avec peine et continue la taille interminable.

R. Frison-Roche, « Premier de cordée ».

Un drame de l'Alpe (chute de la cordée O.-G. Jones à la Dent Blanche, août 1899).

L'attention de Furrer (le guide) se porte alors vers la gauche, attirée par une paroi verticale de trois mètres seulement, finissant en surplomb... Le voici debout sur le piolet. Alors on voit cette pyramide humaine appliquée contre le roc ; à droite le guide (un second guide : Vignier), à gauche le voyageur, arc-boutés, épaule contre épaule, fronts baissés, rivés au roc, mains jointes sur le manche que de leurs muscles bandés ils écrasent au mur. Au-dessus d'eux, droit sur le piolet, Furrer... Furrer, à ce moment, a réussi à atteindre le haut du surplomb... Les bras jetés en avant, doigts écartés, se collent à la dalle... s'accrochent au hasard à de vagues aspérités, s'immobilisent... Furrer tente alors un rétablissement. Il n'a pas encore quitté le piolet, mais déjà tout le poids de son corps est monté dans ses bras tendus. Soixante-quinze kilos sont au bout de ces phalanges crispées... Pour elles, c'est trop... Elles refusent. Elles cèdent... Elles cèdent... Furrer les supplie de tenir... les brutalise. Mais le sort inexorable les saisit, les relève doucement... les détache !... D'un seul coup, Furrer retombe en arrière. Il culbute sur Zurbriggen et M. Jones, démolit le groupe, disloque les dos joints, les bouscule... Les trois hommes, sans un cri, sans un mot, sans une exclamation s'effondrent dans l'abîme...

Ch. Gos, « Tragédies alpestres ».

La chasse de l'aigle

Un coup de sifflet strident d'une marmotte qui se chauffait au soleil m'a sorti du petit sommeil qui me menaçait depuis un instant.

Un aigle commence sa chasse matinale et inspecte en planant la ravine qui descend d'un côté de l'arête où je suis. Il tourne toujours dans le même sens et cette idiote de marmotte ne trouve rien de mieux à faire que de se montrer chaque fois que l'oiseau se rapproche de la crête. Comme l'aigle disparaît, elle remonte sur son rocher et fixe attentivement la combe où son ennemi planait auparavant.

Sans que j'aie pu prévoir le drame, le grand rapace surgit soudain par derrière et l'arrache de sa pierre.

Je ne crois pas à une ruse préméditée de la part de l'aigle que d'attirer l'attention de sa victime d'un côté pour l'attaquer inopine-

ment de l'autre. C'est l'insouciance de cette marmotte, si pressée de sortir de son terrier alors que les autres y restaient prudemment tapies, qui a fait réussir la chasse du rapace.

En parlant du « roi des oiseaux », j'ajouterai que je ne l'ai jamais vu s'emparer d'un chamois, mais il arrive cependant que, de temps à autre, un jeune chevreau éloigné de sa mère se fasse enlever.

L'aigle se repaît volontiers, au printemps, des animaux tués par l'avalanche. Toutefois, sa nourriture préférée reste quand même les marmottes ou les perdrix, plus faibles à attraper, et surtout gibier moins volumineux.

Vaucher (Chamois), 83-84 Ouchy F 91.

Coqs de bruyère

Comme je descends à travers le gaulis des vernes, glissant à chaque pas sur les branches rampantes et mouillées, trois coqs se lèvent successivement dans un fracas de battements d'ailes blanches et noires, plongeant dans la pente, pour disparaître dans la forêt de l'autre côté de la ravine. L'un d'eux n'a pas suivi les autres, et se branche par un rétablissement maladroit au sommet d'un mélèze où son superbe plumage bleu-noir reluit au soleil.

Brusquement quelque chose tombe du ciel dans un vrombissement de plumes, jusqu'au ras du sol de la combe. Ouvrant ses ailes, l'aigle, dans un élan formidable, remonte vers le faîte des arbres, arrache littéralement le coq à sa proche et continue son vol après l'avoir assommé de quelques coups de bec.

Dans le ciel d'où il est descendu, le grand oiseau plane de nouveau, décrivant des cercles pour regagner de la hauteur. Dans les serres ramenées sous la queue, la dépouille du coq pend, loque noire et blanche.

Quelques marmottes ont crié, signalant un peu tard la présence de leur mortel ennemi qui, quelques secondes auparavant, observait tranquillement la scène terrestre et choisissait sa proie dans le dédale des pierriers et des ravines. *Vaucher (Chamois).*

COMMUNIQUÉ

COURS DE JEUX ET DE NATATION

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique a reçu du Département de l'Instruction publique la mission d'organiser un cours facultatif de jeux et de natation.

Ce cours aura lieu à Yverdon du 25 au 27 juillet.

Indemnités : 3 jours à Fr. 7.— et 2 nuits à Fr. 4.—, plus le prix du billet de chemin de fer domicile-lieu du cours, IIIe classe.

Les inscritions sont à envoyer jusqu'au 16 juillet à M. Moreillon, maître de gymnastique, Bex.

Le président de la C. T. : N. Yersin.

BIBLIOGRAPHIE

Lausenette, la boulangère de Notre-Dame, par Huguette Chausson. — Un volume de 176 pages, 14 × 19, avec des dessins de R. de Vargas, relié sous couverture en couleurs. Fr. 5.50, Librairie Payot, Lausanne.

Le nouveau roman qu'Huguette Chausson vient d'écrire à l'intention de la jeunesse se déroule dans la chaude atmosphère médiévale. C'est à Lausanne, au pied de Notre-Dame, qu'elle a fait vivre son héroïne, jeune orpheline, à l'âme droite et généreuse, dont les faits et gestes sont mêlés à une fresque des plus colorées. Lausenette décide de faire sa vie et de devenir boulangère. Son chemin n'est pas toujours aisé, mais elle trouve des appuis, principalement en son oncle qui revient des Croisades et prend le poste de guet de la cathédrale ; il y a aussi le chevalier de ses rêves, Othon de Grandson, dont la noble silhouette se détache sur ces pages mouvementées. Une émeute gronde en ville, une vilaine affaire de faussaire risque de peser lourdement sur un membre de sa famille. Ce livre est une réussite ; tout en créant un caractère, l'auteur a conçu une action animée par des gens pittoresques dans un cadre poétique. La reconstitution de la vie lausannoise au XIIIe siècle et la transposition en langue moderne sont très habiles. Quant à l'illustrateur, il a su donner à ses dessins le cachet des anciennes gravures sur bois ; la couverture en couleurs rappelle un vitrail. Nul doute que ce nouveau récit médiéval ne trouve le meilleur accueil auprès de notre public scolaire.

Collègues ! ***Inscrivez-vous à notre guilde de documentation scolaire auprès de M. Clavel, Montreux.***

FONJALLAZ & OETIKER
MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU
ST-LAURENT 32 - LAUSANNE

POMPES FUNÈBRES
GÉNÉRALES S.A.
Pl. Palud, 7 Tél. 29.201
H. LADOR, Dir.
La maison se charge de toutes démarches et formalités

EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE
Montreux
EAU MINÉRALE ALCALINE

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Voulez-vous faire un beau voyage?

Adressez-vous à l'agence

«TOURISME POUR TOUS», Lausanne

3, Place Pépinet, téléphone 3 14 67

Une bonne organisation assure le succès constant de nos voyages et nos forfaits sont calculés de façon à exclure tout supplément en cours de route.

ARPETTAZ s/Champex

Chalet du Val d'Arpettaz

à 30 min. du lac
RESTAURATION
Dortoirs avec couchettes
Arrangement pour écoles et sociétés.

Tél. (026) 6 82 21 **C. Lovey**, propr.

But idéal courses scolaires

Chemin-Dessus s/Martigny

1150 m.

Forêt mélèzes — Flore variée Accès: à pied, sur demande. cars Martigny-Excursion dép. gare, tarif école réduit, sans engagement.

Hôtel Beau-Site. *Bazar — Prix spéciaux sur menus cafés - thé - chocolat - potage, etc.*

Pellaud Frères, propr. Tél. (026) 6.15.62

Vacances

QUEL INSTITUTEUR, en montagne, prendrait

garçon de 7 ans et demi

de suite, ou pendant les vacances, pour finir de le préparer à la première année primaire.

Ecrire à Max Schmidt-Gallandat, 21, Bld de la Forêt, **Lausanne** ou tél. jusqu'à 10 h. No 2.93.59.

Le Pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses en perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (G F M)

Billets collectifs au départ des gares C. F. F. Trains spéciaux. Fribourg, tél. 2.12.63; Bulle, tél. 2.78.85.

Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement
Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 2 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT
Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

LAVANCHY & Cie S.A.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Gare Centrale **LAUSANNE** *Tél. 2.72.11*

Déménagements pour tous pays

Véhicules et matériel modernes

CONDITIONS SPÉCIALES pour les MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Agence de voyages

16, place St-François — Tél. 2.72.11

Billets aux prix officiels pour toutes destinations, arrangements pour voyages en sociétés. Renseignements et devis gratuits.

MONTREUX, 16 juillet 1949 LXXXVe année — No 27

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S.A., Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Winterthur Accidents

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur

Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

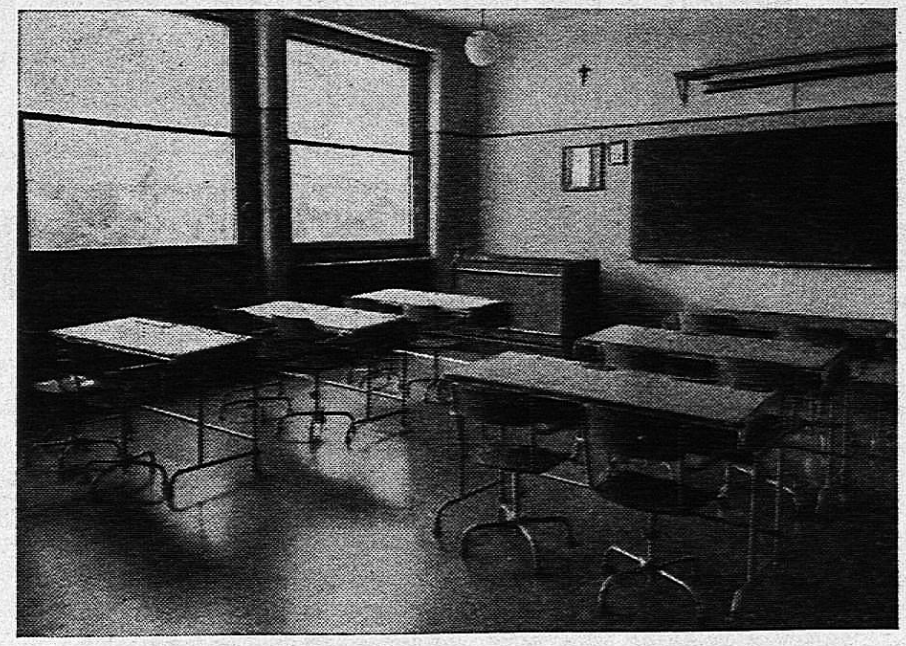

Mobilier scolaire *Perfecta* en tubes d'acier

Robert Kyburz-Rhyn, Genève 2 Tél. (022) 4.35.09 19, CROIX D'OR